

RELATIVES ENCHEVÊTRÉES : PROBLÈMES DE DESCRIPTION *

Dans la présente étude, j'envisage la description des constructions relatives enchevêtrées essentiellement sous l'angle des rapports de dépendance (de type noyau ~ satellite) qui s'établissent entre la subordonnée et tel ou tel terme de sa principale, tout en supposant par ailleurs que ces rapports – pour utiliser la terminologie de Charles BALLY (1944 [1965], p. 53-75) – peuvent relever de la phrase coordonnée, de la phrase liée ou de la phrase segmentée (qu'avec Henri FREI [1976] je préfère appeler brisée). Mais auparavant, il me faudra préciser comment je considère la relative en général, aux points de vue sémantique et syntaxique.

Sans m'y tenir en tout point, je fonderai mon travail sur cinq textes officiels assez importants : *S. C. de Bacanalibus* (CIL, I², 581, de ~189), *lex Acilia de repetundis* (CIL, I², 583, de ~122), *sententia Minuciorum* (CIL, I², 584, de ~117), *lex agraria* (CIL, I², 585, de ~111), *lex parieti faciundo* (CIL, I², 698, de ~105), *lex Cornelia de XX quaestoribus* (CIL, I², 587, de ~81).

En trois occasions (*lex Acilia*, *lex Cornelia*, *lex agraria*), le texte mutilé de l'inscription a été restitué, dans toute la mesure du possible, par Mommsen, qui s'est fondé sur les incessantes répétitions qui caractérisent ces documents et leurs multiples articles. Bon nombre des exemples les plus intéressants reposent ainsi sur un texte en partie conjectural (les lacunes non comblées y sont signalées par des points de suspension sans crochets) ; néanmoins, le degré d'incertitude qui en résulte concerne moins la construction syntaxique de l'ensemble que de menus détails lexicaux.

* Version entièrement nouvelle de la communication présentée oralement à Bruxelles en 1998. Les critiques qui m'ont été adressées m'ont encouragé, en effet, à reprendre à nouveaux frais une question que j'avais imprudemment cru pouvoir aborder dans le cadre traditionnel. Je remercie tous les participants aux dixièmes *Journées de linguistique latine* de l'aide qu'ils m'ont apportée, souvent à leur insu, dans cette indispensable refonte de mon travail. — Dix ans après la version qu'on va lire, je laisse mon texte inchangé, quelque difficile qu'il me paraisse aujourd'hui [note du 10 octobre 2010].

Plusieurs de ces textes ont un contenu juridique difficile, dont je ferai abstraction ; mais ils ont en outre souvent une syntaxe très complexe, qui est ce qui m'intéresse.

1. La relative

1.1. Définition

Je n'ai rien de bien neuf à dire sur la relative en latin ¹. Il me paraît suffisant pour mon propos de retenir la définition suivante : la relative latine est une subordonnée ² non interrogative ³ dont un des constituants, le relatif, exerce, outre sa fonction de terme syntaxique (ordinairement dans la relative elle-même, parfois dans une subordonnée de ladite relative, en cas de relative décomposée), le rôle de subordonnant ; de plus, comme toute subordonnée, la relative elle-même est un constituant de sa superordonnée (cf. Chr. TOURATIER [1980], p. 71 et *passim*).

Cette définition – qui fait totalement abstraction du *Beziehungswort* ⁴ – couvre non seulement les relatives nominales ⁵ (dont le relatif est *qui*, *quae*, *quod* ; *qualis*, *quale* ; *quantus*, *quanta*, *quantum* ; *quicumque*, *quaecumque*, *quodcumque*, etc.) mais aussi les relatives adverbiales (dont le relatif est *ubi*, *quo*, *unde*, *qua* ; *quam* ; *quanti* ; *cum*, etc.). Quoique les deux choses se recoupent souvent, il convient de ne pas confondre la qualification conventionnellement reconnue à la relative, déterminée par la nature du relatif (nominal ou adverbial), avec la fonction effectivement exercée par la relative dans sa superordonnée, déterminée par la valeur (nominale ou adverbiale) de la place syntaxique qu'elle y occupe. S'il se

1. Voir notamment Chr. TOURATIER (1980) ; M. LAVENCY (1985, p. 231-237) ; J. MEYERS (1992).

2. Par subordonnée, j'entends une proposition (c'est-à-dire un groupe verbal) enchâssée dans une autre proposition, de quelque rang hiérarchique que ce soit, que j'appelle – en m'inspirant de A. SECHEHAYE (1926, p. 61 « terme superordonné ») – superordonnée plutôt que principale.

3. Cette précision négative est nécessaire pour écarter d'une part les interrogatives indirectes (dont le terme introducteur est lui aussi à la fois subordonnant et constituant de la subordonnée), et pour tenir compte d'autre part des relatives à l'impératif (cf. Chr. TOURATIER [1980], p. 427-428), que la qualification d'assertives à quoi on pense d'abord exclurait.

4. Le choix de la forme du relatif, comme de tout autre mot variable, n'est pas nécessairement déterminé en tout point par un mot du contexte linguistique ; de nombreux types d'accord se règlent sur la situation extralinguistique considérée comme pertinente par le sujet parlant (ex. : « Comme *la montagne* est belle ce soir ! » ~ « Comme *les montagnes* sont belles ce soir ! »).

5. Avec la tradition, j'appelle nominal ce qui concerne les *nomina*, substantifs ou adjectifs, ainsi que, par implication, les éléments fonctionnellement échangeables avec les *nomina* (notamment les participes et les pronoms).

peut, en effet, qu'il faille reconnaître une fonction adverbiale à certaines relatives nominales (cf. [8], avec le commentaire), il y a en tout cas des relatives adverbiales à fonction adjectivale (cf. [1])⁶ :

- [1] *Mag(istratus) proue mag(istratu) quo de ea re in ious aditum erit [...]*
facito [...] (CIL, I², 585, 29),

Le magistrat ou le promagistrat devant lequel on entreprendra une action à ce propos devra faire en sorte que [...],

où la relative adverbiale en *quo* est épithète de *magistratus proue magistratu*.

1.2. Relatif et démonstratif

Dans les textes, bien souvent il arrive – et parfois il est nécessaire⁷ – que le relatif soit associé, dans la superordonnée, à un démonstratif qui en redouble, souvent par accord grammatical, une partie des traits sémantiques⁸, ainsi le trait 'localisation' dans *ibi* (corrélé à *quo*), ou les traits 'dimension', 'féminin' et 'singulier' dans *tanta* (corrélé à *quantam*), dans les exemples suivants :

- [2a] *Iubeas ibi me metiri [scil. frumentum] quo portare non expedit ?*
 (Cic., *Verr.*, II, 3, 193.)

Tu m'ordonnerais de procéder à une distribution de blé là où il serait désavantageux de le transporter ?

6. On peut comparer cet usage aux emplois relatifs, en fonction nominale, du tour *si quis*, ordinairement adverbial (cf. mon article de 1977).

7. C'est le cas notamment lorsque la relative doit être régime de préposition (cf. M. LAVENCY [1985], § 365, rem., fin). Les grammaires enregistrent pourtant des relatives régimes de préposition sans démonstratif corrélé, le cas morphologique du relatif convenant au régime de la préposition (J. B. HOFMANN - A. SZANTYR [1965], p. 556, exemples classiques) ou non (R. KÜHNER - C. STEGMANN [1914], p. 282, exemples des archaïsants du deuxième siècle) ; on trouve de même *si quis* nominal comme régime direct de préposition (ainsi, Ov., *met.*, 7, 852-855 : *per nostri foedera lecti perque deos supplex oro [...]* *per si quid merui de te bene perque manentem [...]* *amorem*, « par les liens de notre couche et par les dieux, en suppliante, je <t'en> supplie, par les services que j'ai pu te rendre et par mon amour qui subsiste [...] »).

8. Comme partout ailleurs dans la syntaxe d'accord, on trouve des exemples dans lesquels de tels redoublements de traits sémantiques sont réglés *ad sensum* : CIL, I², 585, 29, *quod ex h(ac) l(ege) [...]* *Latinum peregrinumque facere uel non facere oportebit [...]* *si eorum quis quod eum ex h(ac) l(ege) facere oportuerit non fecerit [...]*, *mag(istratus) proue mag(istratu), quo de ea re in ious aditum erit, [...]* *facito [...]*, « ce que [pronom neutre], en vertu de la présente loi, un Latin ou un pèlerin devra faire ou ne pas faire [...], si quelqu'un d'entre eux ne fait pas ce que, en vertu de la présente loi, il aura dû faire [...], le magistrat ou le promagistrat devant lequel on entreprendra une action à ce propos (substantif *res*) devra faire en sorte que [...] » (probablement avec un accord *ad sensum* supplémentaire entre *Latinum peregrinumque* et *eorum*).

[2b] *Sit sane tanta quantam tu illam [scil. artem] esse uis* (Cic., *de orat.*, 1, 235).

Admettons que cet art soit aussi important que tu prétends qu'il est.

Cette possibilité expressive semble répondre, non seulement à la tendance générale qu'a le latin d'établir une corrélation formelle entre superordonnée et subordonnée, mais aussi à l'une des contraintes interprétatives qui caractérisent les relatives.

1.3. Contraintes interprétatives

Ces contraintes résultent du besoin, pour le récepteur, d'identifier le référent (sémantique ou pragmatique) du relatif, d'une part, et d'identifier le rôle syntaxique que joue la relative dans sa superordonnée, d'autre part. Ce double problème d'identification, qui ne se pose pas du tout avec la même acuité dans les relatives adverbiales que dans les relatives nominales, semble bien devoir être abordé de façon différente selon la place que la relative occupe dans le discours par rapport au reste de la phrase.

1.3.1. *Aspect référentiel*. — Historiquement, les grammairiens se sont occupés avant tout du versant référentiel du problème, en retenant d'ailleurs seulement une partie des relatives nominales, seulement le caractère anaphorique de la référence dans la phrase, et seulement la nature lexicale du référent qui fixe l'interprétation du relatif, le tout selon une perspective foncièrement logicisante⁹. Comme il arrive souvent, la théorie – partielle – que nous avons héritée de l'Antiquité, quoique diversement infléchie et modifiée au cours du temps, a conservé les principaux traits qu'elle avait en naissant, dont il nous est si difficile et pourtant si nécessaire de faire abstraction.

Les faiblesses de cette conception tiennent, bien entendu, aux limites que je viens de signaler. En effet, sans même étendre l'examen aux relatives adverbiales, on sait bien, d'une part, que le substantif – s'il existe – qui

9. Les deux derniers caractères définissent l'antécédent (sémantique) au sens originel du mot, c'est-à-dire le substantif qui précède le relatif pronom et auquel ce dernier se rapporte en sa qualité d'anaphorique, y trouvant le référent qui fixe son interprétation. Cette conception, qui bien entendu ne convient qu'à une minorité des relatives rencontrées dans les textes, remonte à la théorie de l'anaphore pronominale d'Apollonios Dyscolos (*pron.* p. 14, 8-14 *Schneider* ; *synt.* 1, 96, p. 80, 15 - 81, 3 *Uhlig*) ; cf. l'adaptation de Priscien, *gramm.*, II, 579, 15-27 citée par Chr. TOURATIER (1980, p. 111). (Sur la *prima notitia* de l'antécédent – implicite – et la *secunda notitia* du relatif, cf. THOMAS D'ERFURT, *gramm. spec.* 21, p. 168 ; 39, p. 200 BURSILL-HALL.) — On est très embarrassé par toute cette terminologie, en partie inévitable, qui joue sur des verbes et des dérivés plus ou moins synonymes tirés de trois langues (grec ἀναφέρω et ἀναφορά = lat. *referre* et *relatio* = fr. *rapporter* et *référence*, *relatif*, etc.).

fixe l'interprétation du relatif peut suivre la relative (auquel cas la référence est épiphorique, et le terme d'antécédent paraît contradictoire)¹⁰, ou y figurer comme constituant, satellite du relatif¹¹ (auquel cas le problème de la référence, endophorique si l'on veut, ne se pose pas autrement que pour n'importe quel déterminatif, et le terme d'antécédent est totalement hors de propos¹²) ; il arrive très souvent, d'autre part, que le relatif, comme tant d'autres éléments linguistiques dont l'interprétation n'est fixée qu'à l'occasion de la parole, trouve son référent, non pas dans le contexte linguistique endophrastique, mais dans la situation extralinguistique (c'est-à-dire exophrastiquement), notamment dans la connaissance que le récepteur en a acquise au moment où il perçoit la phrase ; ainsi :

- [3] *Hi propter propinquitatem et celeritatem hostium nihil iam Caesaris imperium exspectabant, sed per se quae uidebantur administrabant* (Caes., Gall., 2, 20, 4),

Ces derniers, à cause de la proximité et de la rapidité des ennemis, n'attendaient plus du tout d'ordre de César, mais faisaient d'eux-mêmes ce qui semblait (nécessaire) ;

l'identification des personnes qui agissent (*hi*) et celle de leurs actions elles-mêmes (c'est-à-dire celle de *quae*) demandent toutes deux que l'interprétation fixe le référent de ces pronoms, par renvoi, dans le premier cas, au contexte linguistique, dans le second, à la réalité extralinguistique : sans la connaissance précise du passage qui précède, en effet, on ne sait pas que *hi* désigne les légats des différentes légions plutôt que les soldats en général, de même que, sans quelques connaissances au moins élémentaires dans l'art de la guerre et de ce qu'est un combat improvisé, on est bien en peine d'imaginer ce que sont ces actions, sinon – par lapalissade et vu la phrase qui les exprime – que ce sont les mesures (*administrabant*) qui s'imposent (*uidebantur*).

Le démonstratif qui accompagne souvent la relative dans la superordonnée ne permet qu'à de rares occasions de fixer contextuellement le référent du relatif ; il faut, pour cela, que le démonstratif ait lui-même un

10. Ce tour est assez rare, mais pas tout à fait inconnu ; exemple : *Caesar duas legiones in citeriore Gallia novas conscripsit et in ita aestate in interiorem Galliam qui deduceret Q. Pedium legatum misit* (Caes., Gall., 2, 2, 1), « César leva deux nouvelles légions en Gaule citérieure et, au début de l'été, il envoya <quelqu'un> qui devait les conduire en Gaule même, le légat Q. Pedius ».

11. Les tests de substitution suggèrent que, dans les groupes nominaux où figure un déterminatif, c'est le déterminatif qui est noyau (cf. mon article de 1969 et mon étude de 1986 : p. 116-117) ; dans le cas des relatifs, cette analyse me paraît indubitable : on peut avoir *eo die* [...] *quo* (*die*), mais non pas **eo die* [...] (*quo*) *die*.

12. À moins qu'on accepte de dire que *rosa* est l'antécédent de *haec* dans *haec rosa* ...

réfèrent contextuel déterminé, et ne se contente pas d'être corrélé au relatif :

- [4] *Sed illa palmaris, quod, qui non modo natum mundum introduxerit sed etiam manu paene factum, is eum dixerit fore sempiternum* (Cic., *nat. deor.*, 1, 20),

Mais le pompon, c'est que, lui qui a introduit un univers non seulement né mais aussi pour ainsi dire manufacturé, ait dit qu'il serait éternel,

où *is* se réfère à Platon, dont le nom figure dix lignes plus haut ¹³.

Mais ordinairement le démonstratif, simplement corrélé au relatif, ne trouve pas plus que le relatif lui-même son réfèrent dans le texte (cf. Chr. TOURATIER [1980], p. 133) ; l'interprétation a donc besoin à son tour d'en identifier le réfèrent, fixé exophrastiquement ¹⁴. On doit donc se demander quelle en est au fond l'utilité – si l'on fait abstraction, eu égard à l'organisation tactique de la phrase, du rôle démarcateur de propositions qu'il peut jouer quand il suit la relative, ou de son rôle anticipateur dans le cas contraire.

1.3.2. *Aspect syntaxique.* — Voici la réponse que j'admets, pour le moment, à cette question. Au point de vue des relations syntaxiques, le démonstratif (quand il est présent) ¹⁵ – tout comme l'éventuel substantif qui fixe le réfèrent du relatif, d'ailleurs – sert de noyau nominal à la relative, qui fonctionne alors comme satellite de ce noyau, quelle que soit en chaque

13. En tout cas on ne saurait traduire par « celui qui a introduit ... » (dans tout le paragr. 19, Velleius a exposé la doctrine platonicienne de l'architecte divin) ; en revanche, dans la phrase qui suit immédiatement le texte cité, Cicéron écrit *hunc censet [...] gustasse physiologiam [...] qui quicquam quod ortum sit putet aeternum esse posse ?* (« penses-tu qu'il a la moindre notion de la science de la nature, celui qui croit que quelque chose qui a commencé puisse être éternel ? »), où le démonstratif *hunc* semble justement choisi pour sa valeur épiphorique (annonçant le relatif corrélé *qui* et marquant la rupture de la chaîne anaphorique qui remonte à *Plato*, au début du paragr. 19). — Les démonstratifs apposés corrélés à une relative, du type *Strato is qui physicus appellatur* (Cic., *nat. deor.*, 1, 35), « Straton, celui qu'on appelle le naturaliste », qui voient leur réfèrent déterminé par la relation d'apposition, fixent *ipso facto* le réfèrent du relatif (ici, le problème interprétatif se résout donc pour ainsi dire immédiatement).

14. Je suppose ici, par gain de simplicité, que l'interprète, dans sa quête de ce qui fixe le réfèrent du relatif, passe endophrastiquement du relatif au démonstratif, et exophrastiquement de celui-ci à la situation extralinguistique ; mais il se pourrait tout aussi bien que, dans le cas qui nous occupe, la quête interprétative allât toujours vers l'avant (donc en suivant l'ordre relatif-démonstratif-situation ou l'ordre démonstratif-relatif-situation, selon la disposition des mots observée dans la phrase).

15. Dans certains tours, le démonstratif n'est pas facultatif, il est exclu (type *dignus qui*, M. LAVENCY [1985], § 371).

cas la valeur particulière, définie par d'autres critères, du rapport de dépendance noyau ~ satellite (épithète, apposition ou toute autre fonction)¹⁶. Précisément, le démonstratif peut contribuer à résoudre le second des problèmes interprétatifs que j'ai mentionnés plus haut, en explicitant la catégorisation formelle de la relative¹⁷ et par là, indirectement, la place structurale que ladite relative occupe dans sa superordonnée¹⁸. (Quand en revanche la relative n'a pas de noyau nominal, elle dépend directement du verbe de sa superordonnée ; ainsi, dans [3], la relative *quae uidebantur*, qui tient lieu d'objet direct d'*administrabant*, est satellite de ce verbe.)

Si mon point de vue n'est pas totalement extravagant, on pourrait peut-être même considérer le phénomène connu sous l'étiquette d'attraction du

16. Cf. M. LAVENCY (1985), § 362 (et de manière générale la typologie fonctionnelle très fine que cet auteur établit dans ses publications récentes, notamment ici même, p. 93-103).

17. J'entends par là le cas morphologique qui serait celui d'un terme nominal ordinaire avec lequel la relative entrerait en rapport de substitution ; cette catégorisation, toujours extrinsèque, est implicite quand elle n'est identifiée que par la structure syntaxique de la phrase ; elle est explicite quand elle est fixée par celle du noyau (démonstratif corrélatif ou substantif superordonné) de la relative. Que le mécanisme soit bien celui que j'esquisse, cela se voit, à mon sens, au fait que la recatégorisation par hypostase (c'est-à-dire la catégorisation imposée par le contexte à un terme déjà différemment catégorisé) frappe l'ensemble $n \sim s$, comme dans l'exemple fictif que voici : le membre de phrase *ad CC socios qui ab hostibus occisi aut grauiter uulnerati erant* ... contient le noyau Acc(usatif) *socios* de la relative (laquelle se catégorise donc extrinsèquement mais explicitement comme Acc), le tout constituant un groupe Prép(ositionnel) en *ad*. Cette catégorisation convient si le texte se poursuit par ... *nostrorum alii maesti alii adirati stabant*, « près des deux cents alliés qui avaient été tués ou gravement blessés par les ennemis se tenaient les nôtres, qui plongé dans l'affliction, qui bouillant de colère » ; mais elle doit être changée sous la pression du contexte si la phrase se poursuit par ... *numeris integris deerant* « près de deux cents alliés qui avaient été tués ou gravement blessés par les ennemis manquaient aux effectifs complets » (c'est bien tout le groupe Prép, relative comprise, qui se recatégorise comme N(ominatif) sujet).

18. On pourrait être tenté de réserver au terme (démonstratif ou substantif superordonné) qui sert à expliciter la fonction de la relative l'étiquette d'antécédent (syntaxique) ; toutefois, sans même revenir sur l'anomalie terminologique d'un antécédent qui suivrait, on ne saurait dégager par ce biais une notion générale d'antécédent, puisqu'on rencontre des cas où le démonstratif a une catégorisation, et donc suggère une fonction, qui seront en quelque sorte invalidées, explicitement ou non, par la suite de la phrase : *hi qui illum dudum conciliauerunt mihi peregrinum Spartanum, id nunc his cerebrum uritur, me esse hos trecentos Philippos facturum lucri* (Plaut., *Poen.*, 769), « ceux qui tantôt ont mis cet étranger de Sparte en contact avec moi, maintenant la tête leur brûle [= ils se mordent les doigts] de ce que je vais empocher, moi, ces trois cents philippes » (où le nominatif *hi* suggère que la relative est sujet, alors que c'est le datif *his* qui donne en fin de compte à la relative-thème une fonction dans la structure propositionnelle de la superordonnée [cf. § 1.3.3, aspect tactique]).

démonstratif comme résultant d'un accord total (et non pas seulement en genre et en nombre) dudit démonstratif sur le relatif dont il est extrait ¹⁹, et fournissant simplement à la relative un noyau nominal postiche indépendant de la structure propositionnelle de la superordonnée ²⁰. Le fait est pourtant que la plupart des exemples s'expliquent sans doute mieux par la thématisation que par la supposition d'un noyau postiche (cf. plus bas, § 2.2).

Quoi qu'il en soit, et contre la doctrine courante, le démonstratif doit être dans cette vue considéré comme accordé sur le relatif en genre et en nombre. En ce sens, les tours *earum quas uidetis* « parmi celles que vous voyez » (avec *earum* extrait de *quas* et accordé sur lui, explicitant la catégorisation G(énitif), avec la fonction correspondante, que le récepteur doit reconnaître à la relative) et *earum nauium quas uidetis* « parmi les bateaux que vous voyez » (avec *earum* accordé sur *nauium*, substantif qui fixe, outre la catégorisation G et la fonction correspondante, l'accord grammatical et la référence sémantique de *quas*) – ces deux tours seraient aussi différents, *mutatis mutandis*, que le sont *ea culpa est* « cela est une faute » (avec *ea* sujet accordé sur *culpa* attribut) et *ea culpa est mea* « cette faute m'est imputable » (avec *ea* déterminant de *culpa*).

En l'absence d'un démonstratif corrélé ou d'un substantif superordonné qui fixerait le référent du relatif, la catégorisation de la relative reste implicite, imposant au récepteur de recourir à d'autres indices pour identifier le rôle que joue la relative dans sa superordonnée. Ces autres indices sont soit de nature tactique (la relative se place volontiers dans le voisinage immédiat du verbe dont elle sature une valence), soit de nature sémantique (le récepteur établit son interprétation provisoire sur la vraisemblance du sens, d'ailleurs basée en partie sur le degré de saturation du prédicat), soit de nature syntaxique (les relatives de ce type sont souvent réservées aux positions N et Acc, c'est-à-dire aux fonctions de sujet et d'objet direct), soit

19. En tout cas, on ne trouve de tels exemples qu'avec l'accord total du pronom démonstratif sur le relatif ; je ne connais pas de cas où le démonstratif, non accordé en cas avec le relatif, suggérerait une fonction qui serait modifiée par la suite de la phrase, comme en revanche il y en a pour le simple jeu des pronoms (type Plaut., *Poen.*, 659 : *tu sei te di amant, agere tuam rem occasiost*, « toi, si les dieux t'aiment (= si tu as de la chance), c'est le moment propice d'entreprendre ton affaire », où le nominatif *tu* s'oppose à l'accusatif objet *te* et à la fonction implicite du sujet – qui serait à l'accusatif – de l'infinitif *agere*).

20. Je ne me dissimule pas que cette explication, qui vaut apparemment pour une partie des exemples impliquant un pronom démonstratif, échoue cependant à rendre compte de ce qu'on appelle l'attraction d'un substantif (ce pour quoi il faudrait recourir à l'anastrophe, éventuellement combinée à l'enclise du relatif, en vertu de la loi de Wackernagel, hypothèses que je crois inutiles).

enfin de nature morphologique (il arrive que la catégorisation implicite de la relative s'identifie à celle du pronom relatif qu'elle contient ²¹).

À ces indices s'ajoutent bien entendu le genre et le nombre du relatif, d'où le récepteur dire une information sémantique qui peut se combiner avec celle qui se dégage du reste de la phrase (par exemple, le masculin combiné à l'éventuelle compatibilité du prédicat superordonné avec un animé, ou le pluriel du relatif et le nombre du verbe superordonné). Il n'en demeure pas moins que parfois la catégorisation de la relative, et réciproquement sa fonction syntaxique, restent ambiguës, voire indécidables, selon la structure ordinaire de la proposition, malgré la présence éventuelle d'un démonstratif extrait (thématisé) :

- [5a] *De Bacanalibus quei foideratei esent ita exdeicendum censuere* (CIL, I², 581, 2),

Concernant le culte de Bacchus pratiqué par ceux qui sont des fédérés, les sénateurs ont décidé qu'il fallait ordonner les mesures suivantes,

ou Concernant le culte de Bacchus, ils ont décidé qu'il fallait faire connaître officiellement à ceux qui étaient des fédérés les prescriptions suivantes,

où l'on hésite, grammaticalement, entre [*quei foideratei esent*]_{G(énitif)} et [*quei foideratei esent*]_{D(atif)}, alors que la réalité des événements, tels qu'on les reconstitue, favorise la première interprétation.

- [5b] *Itaque quibus res erat in controuersia, ea uocabatur lis* (Varro, *ling.*, 7, 93 — exemple emprunté à R. KÜHNER - C. STEGMANN [1914], p. 283),

C'est pourquoi ceux qui se disputaient un objet, ça s'appelait un procès,

ou éventuellement :

C'est pourquoi ceux qui se disputaient quelque chose, ça s'appelait objet de litige,

où l'on ne peut guère identifier, pour la relative, une fonction déterminée dans le groupe propositionnel de *uocabatur*, sauf à supposer un rapport

21. Ainsi l'exemple suivant (avec relatif au datif et fonction sémantique de complément d'attribution), dont la catégorisation (ou plutôt, ce qui revient strictement au même, l'*Ergänzung des Demonstrativs*) est considérée pourtant comme *ganz unmöglich* par R. KÜHNER - C. STEGMANN (1914, p. 282) : *quoi pecuniam ex hac lege [...] praetor [...] darei solui iuserit, id quaestor [...] dato solutoque* (CIL, I², 583, 69), « celui à qui le prêteur aura ordonné qu'une somme d'argent soit accordée et versée en vertu de la présente loi, le questeur devra < lui > accorder et verser ce montant ». La paraphrase par *si quoi*, syntaxiquement illégitime, ferait de la subordonnée un terme Adv.

appositif lâche avec *ea*, la relative fournissant à cet anaphorique son interprétation.

[5c] *Ille qui consulte docte atque astute cauet, diutine uti bene licet partum bene* (Plaut., *Rud.*, 1240),

Celui qui prend des précautions réfléchies, savantes et rusées, il est possible qu'il profite longtemps honnêtement de ce qu'il a acquis honnêtement,

ou [...] il < lui > est possible de profiter [...],

où l'on hésite entre la recatégorisation [*ille qui* (etc.)]_{Acc} ou [*ille qui* (etc.)]_D, et l'absence pure et simple de recatégorisation, avec *nominativus pendens*²².

1.3.3. *Aspect tactique*. — La position de la relative, eu égard au reste de la phrase, peut – et peut-être doit – entraîner des différences d'interprétation concernant la structure syntaxique de l'ensemble. Si la relative dépend d'un noyau substantif et que ce dernier la précède, le rapport *n ~ s* peut prendre toutes les valeurs reconnues (notamment épithète et apposition) ; dans les rares occasions où le substantif noyau suit la relative, on peut formuler l'hypothèse que le rapport est de type appositif (cf. l'exemple de la note 10) et relève par là de la syntaxe coordonnée de Charles Bally. Quant au substantif noyau antéposé lui-même, il peut, comme tout substantif, soit occuper une place syntaxique dans le groupe propositionnel de la superordonnée, soit – quand il est formellement catégorisé comme N ou comme Acc – fonctionner comme thème, c'est-à-dire dans une position syntaxique détachée qu'on pourrait dire, d'un terme emprunté à Henri Frei, être à l'absolutif (H. FREI [1954], p. 36, n. 23).

Quand le substantif (avec la relative qui en est le satellite) est en position thématique, les exemples que j'ai rencontrés montrent tous une identité de catégorisation casuelle avec celle du relatif :

[6a] *Eunuchum quem dedisti nobis, quas turbas dedit !* (Ter., *Eun.*, 653.)

L'eunuque que tu nous as refilé, quels désordres il a provoqués !

22. En position thématique, sans reprise dans la principale (« celui qui prend ces précautions, il y a de quoi profiter longtemps des bénéfices »). — Le rapport d'identification propre à certaines formes de la thématisation, étant semble-t-il un rapport d'ordre appositif, n'ajoute aucun terme à la structure propositionnelle (dans : « ces théories, je ne les connais pas », l'objet direct est « les », identifiant le terme à l'absolutif « ces théories ») ; sans terme de reprise, donc sans rapport syntaxique explicite d'identification, le doute est permis (dans l'exemple : « la soupe qui a le goût de brûlé, je déteste », faut-il admettre un objet direct syntaxique, ou seulement sémantique ? — Je penche pour cette seconde éventualité).

- [6b] *Viatores praecones quei ex hac lege lectei sublectei erunt, eis uiatoribus praeconibus magistratus proue mag(istratu) mercedis [...] tantundem dato [...]* (CIL, I², 587, 72.)

Les appariteurs et crieurs publics qui auront été choisis ou <qui auront été> désignés comme remplaçants en vertu de la présente loi, à ces appariteurs et crieurs publics le magistrat ou le promagistrat devra verser un salaire de même montant.

- [6c] *Ab arbore abs terra pulli qui nascentur, eos in terram deprimito* (Cato, *agr.*, 51).

Les rejets qui pousseront au pied de l'arbre, couchez-les en terre [trad. R. Goujard]²³.

Cette particularité pourrait donner à penser qu'il s'agirait ici d'une anastrophe dans le groupe du relatif (qui serait primitivement *quem eunuchum, quei uiatores praecones* ou *qui pulli*)²⁴. Pourtant, il me semble que la condition d'identité casuelle n'est peut-être pas une nécessité absolue quand le noyau thématique est un substantif : une phrase telle que [6d] ne serait-elle pas, en effet, admissible ?

- [6d] *[?]Pulli quorum natura optima uidebitur, eos in terram deprimito,*

Les rejetons dont la qualité paraîtra la meilleure, couchez-les en terre, plutôt que *pullorum quorum...*

Quoi qu'il en soit de cette question, si le substantif (avec sa relative) est en position thématique, il peut tout aussi bien être repris dans la suite de la phrase (comme en [6b] et en [6c]) que laissé en suspens (comme en [6a]). S'il est repris, on a affaire à un nouveau rapport $s \sim n$ (dans lequel s est le terme qui résulte du rapport substantif $\sim$ relative) entre le groupe de la relative et le terme qui le reprend, et qui en fixe explicitement la fonction dans la phrase (formule $[n \sim s]_s \sim n$) ; ce rapport particulier, marqué en français par une intonation montante accompagnée d'une pause, et qui semble être pour cette raison de nature appositive, je l'appelle (avec H. FREI [1976], p. 141-142) rapport d'identification ; le type d'énoncé où s'observe ce rapport est la phrase segmentée de Charles Bally (la phrase brisée de H. Frei) ; c'est bien entendu l'intonation montante et la valeur thématique du terme satellite qui distinguent cette sorte d'apposition brisée de l'apposition ordinaire, relevant de la syntaxe coordonnée.

23. La syntaxe prouve que le thème est foncièrement *pulli* (avec tout ce qui détermine ce mot), même si deux termes rattachés à la relative précèdent ce mot par *traiectio*, sans qu'eux-mêmes soient thématiques, malgré leur position.

24. Cf. Chr. TOURATIER (1980, p. 151 s. : critique la thèse inverse, pour laquelle c'est *quem eunuchum* qui résulterait de l'anastrophe). — Tout le présent développement doit beaucoup aux thèses de Chr. TOURATIER (1980, p. 147 s.).

Dans l'autre éventualité, le nouveau rapport s'établit entre le groupe de la relative et le prédicat de la proposition dans laquelle le groupe exerce sa fonction sémantique. Pour être reconnu comme thématique, le groupe de la relative suppose nécessairement une recatégorisation formelle (faute de quoi le phénomène passe inaperçu, l'intonation et la pause qui le définiraient nous restant inconnues) – par exemple dans [6a] la recatégorisation [*eunuchum quem...*]_N supposée par la fonction sémantique de sujet que l'interprétation construit – et peut être décrit comme un terme en fonction d'absolutif, ici exercée par l'*accusativus pendens*. Dans cette éventualité aussi, la nature du rapport semble être de type appositif brisé²⁵. Il faut bien reconnaître que la fonction du terme détaché n'est pas toujours aussi aisée à identifier (autrement dit : que la recatégorisation formelle n'en est pas toujours assurée) ; ainsi, dans [7], on hésite entre une relative en suspens (dont la fonction serait partitive à l'égard de la subordonnée *sei quis* et donc la recatégorisation, au génitif) – interprétation que je préfère – et une relative reprise par *eos omnes* (dans la proposition du rang le plus élevé) :

[7] *Vituries quei controuersias Genuensium ob iniurias iudicati aut damnati sunt, sei quis in uinculeis ob eas res est, eos omnes soluei mitti liberareique [...] uidetur oportere [...]* (CIL, I², 584, 42),

Les Vituriens qui ont été jugés ou condamnés en procès²⁶ pour des torts commis à l'égard des Génois, si quelqu'un²⁷ <d'entre eux (?)> est dans les fers pour de tels motifs, on décide qu'il faut les détacher, les relaxer et les libérer tous,

avec syllepse de nombre entre *Vituries*, *quis* et *eos*, quelle que soit l'interprétation.

Quand on a affaire à un démonstratif noyau, les possibilités syntaxiques me paraissent être identiques, à ces deux restrictions près que, d'une part, lorsqu'il est noyau d'un terme détaché (à l'absolutif), le pronom *n* est toujours complètement accordé sur le relatif – dont il n'est, dans la présente thèse, qu'une émanation servant à fixer la catégorisation formelle de la

25. Je parle ici de rapport pour conserver le parallélisme avec ce qui précède (l'éventualité de la reprise explicite) ; mais je pense que la reprise implicite ne concerne probablement que la sémantique (cf. note 22).

26. L'accusatif *controuersias* semble supposer un emploi exceptionnellement bi-transitif de *iudicare*, qui serait donc analogue en cela à *docere* ou à *rogare* (le *Thesaurus linguae Latinae* ne mentionne ni cet exemple ni aucun parallèle dans l'article *iudico* ; dans l'article *controueria* (IV, 782, 42), notre accusatif est simplement paraphrasé « (*i. in -is*) », « c'est-à-dire 'à l'occasion de procès' » [Wulff, 1907]).

27. En fait, il s'agit probablement ici d'un emploi nominal du tour *si quis* (cf. mon article de 1977), 'celui qui d'aventure' prenant la valeur de 'quiconque', justifiant la syllepse de nombre.

relative – et que, d'autre part, l'hypothèse de l'anastrophe est ici exclue²⁸. Comme lorsqu'il s'agit de substantif, le terme détaché ne se trouve apparemment qu'au nominatif ou à l'accusatif, la reprise (par un terme d'identification explicite ou non) pouvant en assurer à peu près n'importe quelle fonction dans la structure propositionnelle de la superordonnée (cf. les divers exemples de R. KÜHNER - C. STEGMANN [1914], p. 289-290)²⁹.

Enfin, quand la relative nue (sans noyau qui la précéderait) occupe la première place, qu'elle soit reprise ou non par un terme qui en marque explicitement la fonction dans la superordonnée, elle peut bien entendu fonctionner comme thème détaché ; l'absence de catégorisation formelle explicite se révèle alors comme un avantage, étant donné que le récepteur (et en tout cas le lecteur) n'a pas besoin de procéder à une recatégorisation en cours d'interprétation pour en déterminer la fonction. Comme nous ne savons pas quelle était l'intonation des phrases à relative nue, nous ne pouvons pas affirmer qu'il y en avait deux sortes, les détachées, à valeur thématique marquée par une pause, et les liées ou les coordonnées, sans valeur thématique formellement marquée ; mais les exemples de phrases complexes – et surtout celles qui présentent des relatives enchevêtrées – montrent qu'il est souvent nécessaire de considérer les relatives nues en position initiale, fussent-elles plus d'une³⁰, comme thématiques. Ainsi, dans le passage suivant de César :

[8] *Quam quisque ab opere in partem casu deuenit quaeque prima signa conspexit ad haec constitit* (Caes., *Gall.*, 2, 21, 6),

L'endroit où chacun arriva par hasard en revenant de la corvée, et les premières enseignes qu'il <y> aperçut, c'est près d'elles qu'il s'arrêta,

28. Le tour hypothétique *qui, is, ...* a sans doute appartenu à la langue parlée (où le pronom d'insistance devait avoir une intonation d'apposition, comme dans le français « qui, lui »), mais les attestations qu'on en a sont rares et difficilement exploitables (cf. J. B. HOFMANN - A. SZANTYR, 1965 : 556 s.).

29. Se peut-il qu'on rencontre le même phénomène à l'intérieur de la phrase ? et faudrait-il alors y reconnaître une thématisation secondaire ? Tel serait, dans une interprétation vraisemblable, l'exemple CIL, P, 583, 18, *praetor quei legerit, is eos quos ex h(ac) l(ege) CDL uiros legerit facito in contione recitentur*, « le préteur qui aura procédé au choix, lui, ceux qu'il aura choisis <pour faire partie des> quatre cent cinquante, il devra s'assurer que <leurs noms> soient rendus publics lors de l'assemblée du peuple » ; pour ma part, je crois pourtant préférable l'interprétation selon laquelle *eos* est à l'accusatif par prolepse syntaxique (objet de *facito*), donc littéralement : « le préteur qui aura procédé au choix, il devra s'assurer ceux qu'il aura choisis [...], que <leurs noms> soient rendus publics lors de l'assemblée du peuple » (je n'admets donc ici qu'un terme thématisé, *praetor qui legerit*).

30. Je dois cette idée à une observation orale de Christian Touratier.

la reprise pronominale de la superordonnée (*ad haec*) ne concerne grammaticalement que les enseignes (*signa*), laissant la première relative en suspens, donc certainement détachée et en fonction thématique³¹ ; mais la coordination semble imposer une interprétation identique de la seconde relative (comme ma traduction littérale le propose) – ce qui laisserait comme seule inconnue la question de savoir si la phrase contient un thème unique fait de deux relatives coordonnées, ou la coordination de deux thèmes distincts (comme la virgule que j'imprime après *corvée* le suggère). Quant à la fonction que la première relative thématique exerce, il s'agit probablement d'un rôle adverbial dans la seconde relative.

2. Relatives impliquées

Les relatives impliquées sont celles dont la superordonnée est à son tour une relative.

2.1. *Ordre progressif* n ~ s et *ordre régressif* s ~ n

Par enchevêtrement, je désigne l'enchaînement de deux relatives au moins dans l'ordre régressif (cf. [9a])³², l'ordre inverse caractérisant en revanche la séquence progressive et, quand il y a au moins deux relatives, ce qu'on peut définir comme leur cascade ou leur emboîtement selon les cas (cf. [9b]) :

- [9a] *Quei ager in Africa est [...], [...] quae viae in eo agro ante quam Cartago capta est fuerunt, eae omnes publicae sunt* (CIL, I², 585, 99),

Le territoire qui se trouve en Afrique, les routes qui existaient dans ce territoire avant la prise de Carthage, elles toutes devront être des voies publiques,

où le terme noyau de la première relative est le groupe prépositionnel *in eo agro*, figurant dans la relative qui suit, dont le propre noyau est le pronom *eae*, figurant dans le groupe propositionnel de *sunt* ;

- [9b] *Pr(aetor) ad quem nomen detulerit [...] patronos ciueis Romanos ingenuos ei dato, dum nei quem eorum det sciens d(olo) m(alo) quoiei is quouis nomen delatum erit [...] gener socer uitricus priuignusue siet* (CIL, I², 583, 9),

31. La fonction de cette relative est sans doute locale (donc la catégorisation implicite en est Adv), et s'exerce le plus vraisemblablement dans la relative coordonnée (mais on doit aussi envisager un rapport établi de manière purement sémantique entre le terme détaché et le reste de la phrase, comme dans [5b-c] et note 22).

32. Cet ordre est le même, que la relative soit nue ou qu'elle soit précédée d'un noyau (le terme *s* est alors le groupe formé de ce noyau et de la relative, comme je l'ai déjà dit) ; dans cette seconde éventualité, le caractère détaché du groupe de la relative est apparemment toujours assuré.

Le préteur à qui <un citoyen> aura dénoncé <un magistrat> devra lui donner comme défenseurs des citoyens romains ingénus, pourvu que sciemment, frauduleusement, il ne désigne parmi eux personne dont celui qui aura été dénoncé soit le gendre, le père de l'épouse, le beau-père, le beau-fils,

où chacune des relatives a son noyau dans le contexte qui la précède (malgré l'emboîtement de la troisième dans la seconde).

Les deux ordres peuvent bien sûr se manifester dans la même phrase ; en ce cas, la première relative constitue souvent un terme détaché, dont la fonction est reprise, explicitement ou non, dans une proposition qui suit ; exemple :

- [10] *Quei eorum de ea re ante eidus Martias primas in ious adierit ad eum quem ex h(ac) l(ege) de eo agro ius deicere oportebit, is de ea re ita ius deicito decernitoque ut ei possessionem secundum eum heredemue eius det [...] quoi is ager [...] datus adsignatusue redditusue fuerit [...]* (CIL, I², 585, 17),

Celui d'entre ces <propriétaires> qui, sur ce sujet [= son droit de propriété], ira avant les ides de mars en instance devant <le magistrat> qui devra, en vertu de la présente loi, dire le droit en ce qui concerne ce terrain, ce <magistrat>, sur ce sujet, devra dire le droit et rendre son arrêt <à l'avantage du requérant (?)> de telle façon qu'il accorde la possession en faveur de la personne – ou de son héritier – à qui ce terrain aura été accordé, attribué ou donné en compensation³³,

où la première relative, détachée, est satellite de ce qui suit (selon l'ordre régressif $s \sim n$), tandis que les deux autres relatives de la phrase répondent à la structure progressive $n \sim s$.

On rencontre des phrases qui sont probablement de ce même type dans lesquelles la construction progressive implique une relative qui en détermine une autre³⁴ :

33. La relative *qui eorum* ... semble devoir se catégoriser comme D, complément de *deicito* ; il se peut toutefois que le groupe *secundum eum* (qui contient le démonstratif noyau de la relative *quoi is ager* ...) servent simultanément de terme reprenant la première relative ; enfin, une interprétation de la relative *quei eorum* ... comme terme purement détaché n'est peut-être pas exclue (produisant ce que l'on qualifie traditionnelle d'anacoluthie ; cf. aussi [5c] et note 22). En outre, la phrase donne le change syntaxiquement, puisqu'on est amené en un premier temps à considérer *is* comme le corrélatif de *quei*, selon une interprétation que la suite de la phrase force à corriger en un second temps.

34. Cf. Chr. TOURATIER (1980, p. 118) ; il est difficile d'imaginer le ou les types intonationnels de cette forme d'implication (par exemple : la seconde relative est-elle systématiquement séparée de la première par une pause ?).

- [11] *Eidem sacella aras signaque quae in campo sunt quae demonstrata erunt, ea omnia tollito deferto componito statuitoque ubi locus demonstratus erit duumvirorum arbitratu* (CIL, I², 698, 44),

Le même <adjudicataire>, les chapelles, les autels et les statues qui se trouvent sur l'aire <en question> qui lui auront été désignés, il devra tous les enlever, les transporter, les installer et les dresser là où leur emplacement <lui> aura été indiqué, selon l'avis des duumvirs,

où la reprise des objets directs par *ea omnia* signale le caractère détaché du terme complexe *sacella* [...] *demonstrata erunt* (*eidem* est alors sans doute aussi un terme détaché, donnant une structure à double thématization)³⁵.

Parfois, il semble bien que le même démonstratif serve à la fois de reprise (dans une construction régressive) et d'annonce (dans une construction progressive) – concernant donc deux relatives –, sans qu'on puisse décider en toute certitude quel est le rapport démonstratif ~ relative syntaxiquement premier (pour la commodité du lecteur, je note l'identité référentielle par des indices) :

- [12] *Quoi agrum de eo agro quei ager in Africa est quei colono [...] datus adsignatus est magistratus Romae publice uendiderit, sei quid eius agri Iluir [...] ei quoi ita emptum esse comperietur [...] minus adiudicauerit, tum tantundem modum agri ei quoi ita emptum esse comperietur [...] de eo agro quei in Africa est pro eo agro Iluir reddito* (CIL, F, 585, 68),

Celui₁ à qui₁ un magistrat aura vendu à Rome un terrain₂, prélevé sur (*de*) le domaine₃ qui₃ est en Afrique, qui₂ a été accordé <et> attribué à un colon, si le duumvir ne <lui₁> adjuge pas une part₄ (*quid*) de ce terrain³⁶ – à lui₁ par qui₁ il sera prouvé que l'achat a eu lieu sous cette forme (*ita*) –, alors le duumvir devra <lui₁> donner en compensation, en échange de cette <part₄ de> terrain₂, une parcelle de terrain de même importance prélevée sur le domaine qui est en Afrique – à lui₁ par qui il sera prouvé que l'achat a eu lieu sous cette forme.

Dans cet exemple, en effet, le pronom *ei*, deux fois noyau d'une relative qui suit, sert en même temps, semble-t-il, à situer la première relative (terme détaché en fonction thématique) dans la structure du reste de la

35. Cette interprétation brisée semble préférable, sans qu'on puisse pourtant affirmer que la phrase liée soit exclue, du moins à en juger par les possibilités de traduction (« le même <adjudicataire> devra enlever, transporter, installer et dresser là où leur emplacement <lui> aura été indiqué, selon l'avis des duumvirs, tous les <monuments>, chapelles, autels et statues, qui se trouvent sur l'aire <en question>, qui lui auront été désignés »).

36. Ou (avec *sei quid* nominal) : « la part de ce terrain que le duumvir ne <lui> aura pas adjugée », constituant un second terme détaché, en rapport sémantique avec *tantundem*.

phrase ; malgré l'ordre des mots, je pense que le rapport $n \sim s$ lié *ei quoi* est premier et constitue un terme n complexe, dont la première relative dépend (schématiquement : $s \sim [n \sim s]_n$), selon un rapport d'identification brisé.

2.2. Enchevêtrement et syntaxe brisée

Supposer qu'en tête de phrase la relative, avec ou sans noyau qui la précède, est un terme détaché et qu'elle sera donc reprise, formellement ou implicitement, dans la suite de l'énoncé au moyen d'un rapport d'identification, cela correspond à de nombreux exemples, comme on l'a vu au paragraphe précédent, et permet sans doute d'éviter ce qui, autrement, risquerait de constituer un piège interprétatif (cf. [13]), mais cela ne semble pas convenir à l'ensemble des cas rencontrés (cf. [14]).

Le caractère brisé de la phrase, avec enchevêtrement, paraît indubitable dans l'exemple suivant (je marque dans la traduction les pauses supposées par des points-virgules, selon l'ancienne ponctuation) :

- [13] *Quas in decurias uiatorum praeconum consul ex hac lege uiatores praecones legerit, quorum uiatorum praeconum nomina in eis decuriis ad aedem Saturni in pariete contra caulas proxime ante hanc legem scripta erunt, eorum uiatorum praeconum ad quaestorem urbanum quei aerarium prouinciam optinebit eam mercedem deferto* (CIL, I², 587, 79).

Les décuries d'appariteurs <et> de crieurs dans lesquelles le consul, en vertu de la présente loi, aura inscrit³⁷ les appariteurs <et> les crieurs ; les appariteurs <et> les crieurs <incorporés> dans ces décuries dont les noms auront été affichés au mur du temple de Saturne, contre l'enceinte, juste au-dessus de la présente loi ; de ces appariteurs <et> de ces crieurs il [*scil.* le consul] devra mettre leur salaire³⁸ à la disposition du questeur urbain qui aura pour attribution le trésor.

L'enchevêtrement se manifeste ici dans les deux rapports à structure régressive *quas in decurias ~ in eis decuriis* et *quorum uiatorum praeconum ~ eorum uiatorum praeconum* ; quant au piège interprétatif que l'interprétation thématique des deux relatives permet d'éviter, il consisterait

37. Litt. : « aura choisi <pour les y incorporer> ».

38. Il s'agit de la rémunération des fonctionnaires mentionnés au génitif juste après les deux relatives détachées (le démonstratif ne renvoie donc pas à une somme qui aurait été citée auparavant) ; c'est pourquoi je traduis deux fois l'idée possessive, en interprétant *eam* comme équivalant à *eorum* (cf. R. KÜHNER - C. STEGMANN [1912], p. 64-66, citant des parallèles approximatifs de notre tour : Cic., *Verr.*, II 3, 70 *ex quo iudicum numero* ? « [un tribunal] formé de quel effectif de juges [pour : l'effectif de quels juges] ? » ; II, 5, 153. 160 ; dans mes textes : CIL, I², 585, 46 *each nomina mancupum* [...] *quaestor* [...] *scripta habeto* « et le questeur devra avoir affiché ces noms des acheteurs [pour : les noms de ces acheteurs] »).

à retenir comme simultanément valides, dans un énoncé lié, le premier des rapports mentionnés et le rapport de structure progressive *uiatorum praeconum* ~ *quorum uiatorum praeconum* : la principale de la première relative deviendrait la subordonnée de cette même première relative !

Malheureusement, il ne semble pas possible de considérer de la sorte tous les cas d'enchevêtrement. Dans le passage suivant, il faut admettre (même avec la correction envisagée dans ma note 39) une part irréductible de syntaxe liée ou coordonnée, qui se combine avec la syntaxe brisée du début de la phrase :

- [14] *Quei ager locus in Africa est quei Romae publice uenieit uenieritue, quod eius agri loci – quei populeis libereis [N pl.] in Africa sunt quei eorum in ameicitiam populi Romanei bello Poenicio proxsumo manserunt queiue ad imperatorem populi Romanei bello Poenicio proxsumo ex hostibus perfugerunt quibus propterea ager <locus> datus adsignatus est d(e) s(enatus) s(ententia) – eorum quisque habuerunt, [...] ³⁹ pro eo agro loco Iluir in diebus [...] proxsumis quibus Iluir ex h(ac) l(ege) factus creatusue erit facito quantum agri loci quouisque in populi leiberei inue eo agro loco quei ager locus perfugis datus adsignatusue est ceiuis Romanei ex h(ac) l(ege) factum erit, quo pro agro loco ager locus ceiui Romano ex h(ac) l(ege) commutatus redditusue non erit tantundem modum agri loci quoieique populo leibero perfugeisue det adsignetue (CIL, I², 585, 75).*

Le domaine foncier ⁴⁰ qui se trouve en Afrique qui a été vendu ou aura été vendu à Rome à titre officiel ; la part de ce domaine foncier que – parmi les peuples libres qui se trouvent en Afrique, de ceux qui sont restés dans l'amitié du peuple romain lors de la récente guerre punique ou de ceux des ennemis qui ont trouvé refuge auprès du général en chef du peuple romain lors de la récente guerre punique <en faisant défection> ⁴¹ à qui pour ces motifs un domaine a été accordé <et>

39. Le texte reconstitué n'occupe pas toute la place théoriquement disponible ; la lacune indiquée ne semble pourtant pas avoir dû contenir une reprise de l'objet *quod eius agri*, anticipé par-dessus quatre (!) relatives. Faut-il supposer une faute (dans la partie conservée du texte, bien entendu) et considérer que *quod eius agri loci*, au lieu de précéder (comme c'est le cas sur le bronze) la partie du texte qui concerne les bénéficiaires africains des distributions de terre, aurait dû la suivre ? En ce cas, on aurait quatre membres complexes détachés, c'est-à-dire quatre blocs thématiques, successifs : (i) *qui ager ...*, (ii) *qui populeis libereis ...*, (iii) *qui eorum ...*, (iv) *quod eius agri loci eorum quisque habuerunt* – mais je ne me dissimule pas que cette intervention supprimerait tout rapport syntaxique explicite entre (i) et la suite de la phrase. Quant à l'adjonction de *locus* entre *ager* et *datus*, elle me paraît s'imposer.

40. Je traduis ainsi, pour simplifier, la coordination asyndétique « le terrain <et> le fonds ».

41. Le complément *ex hostibus* est ambigu (partitif ou local) ; comme on comprend plus bas qu'il s'agit, non pas de populations, mais d'individus, la valeur

assigné en vertu d'une décision du Sénat – chacun a obtenue ; en échange de ce domaine foncier le duumvir, dans le délai de [...] jours qu'il aura été nommé ou élu duumvir selon la présente loi, devra faire en sorte que, telle mesure (quantum) de domaine foncier dans <le territoire> de chaque peuple libre ou dans le domaine foncier qui a été accordé ou assigné en domaine foncier aux transfuges est devenue <propriété> d'un citoyen romain en vertu de la présente loi, telle même mesure de domaine foncier, en contrepartie duquel domaine foncier un domaine foncier n'aura pas été échangé ou donné en compensation à un citoyen romain en vertu de la présente loi, soit par lui accordée ou assignée à chaque peuple libre ou aux transfuges.

Les passages délicats sont en italiques dans ma traduction. Ils méritent commentaire.

D'une part, la disjonction de la relative *quod eius agri loci – eorum quisque habuerunt* empêche – absolument, à mon sens – de reconnaître dans le bloc disjoncteur toute structure thématique à syntaxe brisée ; c'est la raison pour laquelle j'ai dû anticiper deux fois les génitifs *eorum* par des tours partitifs en français. En revanche, si l'on admettait de déplacer le premier tronçon de la relative disjointe (cf. note 39), la traduction de ce fragment serait beaucoup plus commode (« les peuples libres qui se trouvent en Afrique ; ceux d'entre eux qui sont restés dans l'amitié du peuple romain lors de la récente guerre punique ou ceux des ennemis qui ont trouvé refuge auprès du général en chef du peuple romain lors de la récente guerre punique, à qui pour ces motifs un domaine foncier a été accordé et assigné en vertu d'une décision du Sénat ; la part de domaine foncier que chacun d'eux a obtenue ; en échange de <cette part> de domaine foncier le duumvir devra, etc. »).

D'autre part, le membre de phrase qui décrit la procédure que le duumvir doit appliquer (*facito – det adsignetue*) comprend un complément d'objet à relative antéposée (*quantum agri loci – tantundem modum agri loci*), qui forme une corrélation, type syntaxique que je considère comme vraisemblablement distinct de la structure thématique à relative détachée ; c'est pourquoi j'ai choisi le tour *telle mesure – telle même mesure* dans ma traduction, malgré l'obligation où j'étais de l'introduire dans une subordonnée. Mais si la différence en question peut suffire à justifier le fait que, dans une construction de ce type, l'antéposition échappe à la thématisation par syntaxe brisée, on doit bien reconnaître que l'antéposition de la relative *quo pro agro* (sans corrélatif) ne semble pas non plus pouvoir être thématique ; ainsi, malgré le fait que, appartenant au groupe de *tantundem* corrélé à *quantum*, elle place le début de la superordonnée avant *tantundem*, le

partitive est la plus probable, malgré l'ordre des mots ; ma traduction tente de rendre analytiquement la double valeur.

rapport de cette relative au terme *agri loci* (complément de *tantundem modum*) relève apparemment de la syntaxe liée ou en tout cas d'une syntaxe différant elle aussi de la thématisation (donc du type coordonné de Ch. Bally, vraisemblablement).

2.3. *Bilan*

2.3.1. L'ensemble des relatives antéposées jusqu'ici examinées me permettra de tirer le bref bilan que voici :

(1) Les relatives antéposées initiales de phrase, qu'elles soient nues ou précédées d'un noyau nominal, peuvent être détachées, c'est-à-dire thématiques ; elles le sont sûrement quand le noyau nominal a une catégorisation casuelle qui ne convient pas à la syntaxe de la superordonnée, imposant une procédure de recatégorisation en cours d'interprétation. Quand deux ou plusieurs relatives sont successivement de ce type, le rapport d'identification qui les lie au reste de la phrase est tantôt implicite, tantôt explicite et fondé sur un terme de reprise (comme en français *La soupe qui a le goût de brûlé, je déteste / je la déteste* : cf. H. FREI [1980]) ; très souvent ce rapport d'identification lie une relative donnée à la proposition qui suit immédiatement – qu'il s'agisse d'une relative, bien entendu (dans l'hypothèse ici considérée), ou d'un autre type de proposition, y compris la superordonnée de rang principal –, chaque nouvelle proposition assurant ainsi graduellement la cohérence de ce qui la précède avec l'ensemble qui se constitue progressivement (il est vrai que cette règle connaît des exceptions : cf. [15 (ii)] repris dans [15 (iv)]). Du point de vue tactique, chacune de ces relatives (sauf la dernière) se présente comme extraite de la suivante par *traiectio*, laquelle *traiectio* peut être, à d'autres occasions aussi, un moyen de mise en évidence thématique du terme par elle déplacé⁴².

(2) Quand on a une corrélation explicite à ordre régressif (type *qui ~ is*, *quantum ~ tantum*, etc.), que la relative n'en est pas en position initiale de phrase (ce qui reviendrait au cas précédent) et que, bien entendu, elle n'a pas de noyau nominal qui la précéderait (éventualité qui suppose un rapport d'identification entre ce noyau et le démonstratif qui le reprend, c'est-à-dire une structure détachée, donc thématique), alors le rapport *n ~ s* entre la relative et le démonstratif n'est sans doute par le même ; est-il trop aventuré de supposer que l'intonation de la relative et la pause qui la séparait vraisemblablement de sa superordonnée, différentes de celles qui sont caractéristiques de la syntaxe brisée, correspondaient à celles de la

42. J'étudie cette figure dans mon article de 1998.

syntaxe coordonnée de Charles Bally, avec intonations de courbes parallèles ?

(3) Enfin, il arrive qu'on rencontre des relatives sans doute non thématiques qui franchissent néanmoins, par *traiectio*, une frontière de proposition (cas de *quo pro agro ~ tantundem modum agri* de [14]) ; l'interprétation en est paradoxale, puisque la *traiectio* supposerait une structure brisée, donc thématique, qui semble toutefois exclue par la position non initiale de la relative (cf. note 29).

Vu cet état de choses, la question se pose de savoir si le latin archaïque, en cas de relative antéposée, admettait une, deux ou trois structures différentes du rapport satellite ~ noyau entre la relative (ou le groupe noyau nominal + relative) et le terme de reprise. Faute de données sur l'intonation, qui était probablement le critère principal de l'éventuelle distinction, je crois que nous ne pouvons guère aller au delà des supputations présentées ici.

2.3.2. Une des phrases les plus complexes de mes textes fournit une illustration instructive de ces diverses propriétés (sans la corrélation, examinée en [14], qui est un phénomène fort rare dans le corpus étudié) :

- [15] (i) *Ager locus publicus populi Romanei qui in terra Italia P. Muucio L. Calpurnio cos. fuit ... extra eum agrum quem agrum L. Caecilius Cn. Domitius cens. A. d. XI k(al.) Octobris oina quom agro quei trans Curione <m>⁴³ est locauerunt,*
- (ii) *qui in eo agro loco ciuis Romanus sociumue nominisue Latini quibus ex formula togatorum milites in terra Italia inperare solent [...] agrum locum publicum populi Romanei de sua possessione uetus possessor proue uetere possessore dedit quo in agro loco oppidum coloniaue ex lege plebeiue scito constitueretur deduceretur conlocaretur [...],*
- (iii) *quo in agro loco Illuir id oppidum coloniaue ex lege plebeiue sc(ito) constituit deduxitue conlocauitue,*
- (iv) *quem agrum locumue pro eo agro locoue de eo agro loco quei publicus populi Romanei in terra Italia P. Muucio L. Calpurnio cos. fuit – extra eum agrum locum quei ager locus ex lege plebeiue sc(ito) quod C. Semproni(us) Ti. F. tribunus pl(ebis) rog(auit) exceptum cautumue est nei divideretur – [...] Illuir dedit reddidit adsignauit,*
- (v) [eius]⁴⁴ *quo is ager datus redditus adsignatus erit quouiue ab eo herediue eius is ager locus testamento hereditati deditoniue obuenerit*

43. Correction apparemment nécessaire proposée en note par E. H. WARMINGTON (1940, p. 388).

44. Sauf tout le respect qu'on doit au génie de Mommsen, on peut douter de ce démonstratif, qui ne correspond pas à la syntaxe de l'inscription, où le possesseur se note au datif dans un passage parallèle (l. 27, texte indubitable) : *is ager locus domneis priuatus ita uti quoui optuma lege priuatus est esto*, « ce domaine foncier devra appartenir à titre privé à ses occupants, aux même conditions qu'un do-

obueneritue queiue ab eo emit *emeritue* queiue ab *emptore eius* emit *emeritue*,

(vi) *is ager priuatus esto* (CIL, I², 585, 20) ⁴⁵ ;

- (i) Le domaine foncier public appartenant au peuple romain ⁴⁶ qui se trouvait en pays italien sous le consulat de P. Mucius <et> L. Calpurnius [en ~133], sauf le territoire que les censeurs L. Caecilius <et> Cn. Domitius [en ~115] ont affermé le 21 septembre en même temps que le territoire qui se trouve au delà du Curion ;
- (ii) celui qui, <installé> sur ce domaine foncier, citoyen romain ou relevant des alliés ou relevant <des peuples> de nom latin à qui on a coutume d'imposer le recrutement de soldats en pays italien selon le règlement des porteurs de toge ⁴⁷, en renonçant à sa possession a cédé, en qualité d'ancien possesseur ou de substitut de l'ancien possesseur, <une part> du domaine foncier public appartenant au peuple romain, sur lequel domaine foncier une place-forte ou une colonie devait être instituée, fondée <et> installée en vertu d'une loi ou d'un plébiscite ;
- (iii) le domaine foncier sur lequel un triumvir a institué ou fondé ou installé cette place-forte ou cette colonie en vertu d'une loi ou d'un plébiscite ;
- (iv) le domaine ou fonds que, en échange de ce domaine ou fonds, en prélevant sur le domaine foncier qui appartenait au peuple romain à titre public en pays italien sous le consulat de P. Mucius <et> L. Calpurnius – sauf le domaine foncier dont, en vertu de la loi et du plébiscite que le tribun de la plèbe C. Sempronius <Gracchus>, fils de Tibérius, a fait voter [en ~123], il a été expressément décidé et stipulé qu'il ne serait pas distribué – un triumvir <lui> a accordé, rendu ou assigné ;
- (v) celui à qui [cf. note 44] ce domaine aura été accordé, rendu <ou> assigné, ou celui à qui, de la part de celui-là ou de son héritier, ce domaine foncier est ou sera revenu par testament en héritage ou en donation, ou celui qui l'a ou l'aura acheté de celui-là, ou celui qui l'a ou l'aura acheté de son acheteur ;
- (vi) ce domaine devra <lui> appartenir à titre privé ».

maine> appartient de plein droit à quiconque à titre privé » ; la relative [15 (v)] en *quoi* (avec son pronom au datif) paraît donc ici tout à fait suffisante sans noyau nominal qui la précéderait, d'autant que, si l'on voulait maintenir à toute force que la relative remplit la fonction de complément du nom *ager* dans [15 (vi)], cette fonction pourrait être assurée par le démonstratif *is* (valant *eius*, cf. note 38). Je lis donc le texte sans le démonstratif *eius*, et je retiens de préférence la catégorisation au datif pour la relative en question.

45. Le texte qui n'est pas en italique résulte des conjectures de Mommsen et de corrections nécessaires de fautes du bronze.

46. Les termes *publicus* et *populi Romani* sont peut-être extraits de la relative qui suit par *traiectio* (cf. la formulation parallèle dans [15 (iv)] ; mais dans [15 (ii)] ces mêmes termes se rapportent sûrement au groupe nominal *agrum locum* ...

47. Il semble s'agir de prescriptions concernant des citoyens (romains ?) enrôlables (cf. la note de E. H. WARMINGTON [1940], p. 388).

Les étapes de l'enchevêtrement se présentent comme il suit (cf. [18]) :

– La première relative de (i), à noyau nominal antéposé au nominatif, est reprise explicitement dans (ii) par le groupe prépositionnel *in eo agro* ; la recatégorisation signale le caractère brisé de la syntaxe, et par conséquent la fonction thématique de (i). Ce premier bloc thématique contient un terme parenthétique (*extra eum agrum*) développé par deux relatives impliquées d'ordre progressif.

– La relative nue (ii) offre la double particularité exceptionnelle (a) d'être reprise implicitement, non pas dans le bloc thématique (iii) qui suit immédiatement, mais dans (iv), dont elle est complément d'attribution de *dedit reddidit adsignavit* et (b) de contenir dans une de ses relatives subordonnées (d'ordre progressif) le groupe *oppidum coloniae* qui sert de point d'ancrage à un lien anaphorique ordinaire avec *id oppidum coloniamue* du bloc (iii) ; c'est ce lien subsidiaire – et non pas la reprise attendue de la relative – qui assure, entre (ii) et (iii) la cohésion progressive des blocs thématiques de la phrase en cours⁴⁸. Cette double particularité semble assurer à elle seule la nature thématique du bloc (ii).

– La relative nue (iii) est reprise dans (iv) par le groupe prépositionnel *pro eo agro* ; la qualité thématique de ce bloc n'est prouvable formellement que par l'enchevêtrement lui-même.

– La relative (iv) – dans laquelle rappelons que (ii) constitue, par recatégorisation implicite, un terme au datif – est reprise dans (v) par le groupe sujet *is ager*⁴⁹ ; comme (i), ce bloc contient un terme parenthétique (*extra eum agrum locum*) comprenant une relative décomposée (*qui [...] cautum est ne diuideretur*).

– Le bloc (v), sans le pronom *eius* (cf. note 44), est un terme complexe formé de quatre relatives coordonnées asyndétiquement. S'il est thématique, la fonction sémantique, c'est-à-dire pour l'interprétation, en est vraisemblablement, dans (vi), celle qu'exercerait un complément au datif ; le caractère détaché du bloc n'est toutefois pas certain (seul indice, de valeur ambiguë : le parallélisme fonctionnel qu'on peut supposer entre ce bloc et ceux qui précèdent), de sorte que, aux yeux de qui admettrait qu'il

48. Le français admet aussi la reprise d'un élément apparemment non thématique figurant dans un bloc thématique ; comme en latin, ce bloc doit tout de même être repris dans la suite, faute de quoi la phrase n'est pas admissible : « (i) le commerçant qui m'a vendu des aubergines gâtées, (ii) le cageot où elles se trouvaient, (iii) j'ai su que le grossiste a refusé de le lui reprendre », où le bloc (ii) reprend, non pas le noyau thématique de (i), mais une de ses parties subordonnées, et où (iii) ressaisit à la fois les thèmes de (i), par *lui*, et de (ii), par *le*.

49. Faut-il lire *is ager locus(ue)* ici comme dans (iv), ou garder le texte de Mommsen (*is ager*), qui se règle sur le texte de (vi) ?

n'est pas thématique, il constitue bel et bien, pour la syntaxe, le complément de *priuatus esto* dans (vi), au datif par catégorisation implicite. Pour ma part, j'admets l'hypothèse selon laquelle (v) est thématique.

– La proposition (vi), enfin, est la superordonnée de l'ensemble ; par le jeu de l'enchaînement des blocs thématiques chaque fois subsumés dans l'unité suivante, et du fait que la reprise du bloc (v) – s'il est thématique – reste implicite, la structure propositionnelle de toute la phrase se trouve probablement concentrée dans les seuls mots de (vi)⁵⁰ : le sujet *is ager* y reprend, non pas *ager locus publicus* de (i) ni *quo in agro* de (iii), mais, par lien anaphorique ordinaire, *is ager* de (v), lequel est le terme noyau du rapport d'identification qui le rattache à *quem agrum* de (iv), tandis que le prédicat *priuatus + esto* reste peut-être sans rapport syntaxique direct avec ce qui précède – toujours dans l'hypothèse que (v) est thématique⁵¹.

2.3.3. Pour tenter de faire comprendre quels problèmes de descriptions posent les différents types de rapports dont il a été question dans ces pages, je suppose les exemples suivants [16], construits *ad hoc*, dont les rapports de dépendance, réduits à l'essentiel, figurent en [17] :

[16] Principaux types de relatives (la pause supposée est notée par '–', l'intonation particulière probable du thème détaché à gauche, par '↑', à droite, par '↓') :

- (a) *(is) ager qui hic colitur tuus est ~ (is) ager qui hic colitur ↑ – tuus est*
(ou : *qui ager hic colitur tuus est ~ qui ager hic colitur ↑ – tuus est*)
« le champ qui est cultivé ici t'appartient » ~ « le champ qui est cultivé ici, il t'appartient » (syntaxe liée ~ syntaxe brisée) ;

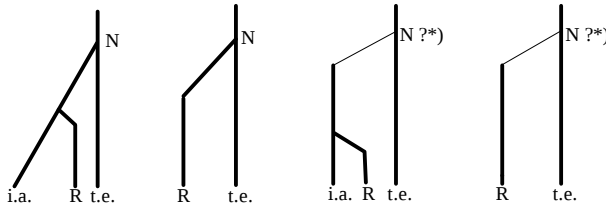
50. Cette remarque implique une prise de position sur ce qui constitue la proposition principale (ou superordonnée) d'une période complexe : avec A. SECHEHAYE (1926, p. 184), j'admets qu'il s'agit, non pas de ce qui reste de l'ensemble quand on écarte les subordonnées, mais de toutes les positions syntaxiques accompagnant la prédication, qu'elles soient remplies par des propositions subordonnées ou non. Ainsi, dans [3] *sed per se quae uidebantur administrabant* (Caes., *Gall.*, 2, 20, 4), la structure propositionnelle de la principale comprend pour moi, outre la conjonction *sed*, trois termes syntaxiques, à savoir un groupe prépositionnel, une subordonnée complétive implicitement catégorisée comme accusatif, et le prédicat verbal : (a) *per se* (Prép), (b) *quae uidebantur* (Acc), (c) *administrabant* (V) ; de mon point de vue, il n'y a pas de sujet syntaxique dans la structure de la proposition citée, encore que, bien entendu, il s'y trouve un sujet morphologique, marqué par la désinence *-nt*, et un sujet sémantique, identifié comme les légats des différentes légions (précisément, le pronom *hi*, sujet syntaxique du verbe *expectabant* de la première proposition de [3], se distribue sémantiquement sur le verbe *administrabant*).

51. Cf. note 22. — Dans le cas contraire, la structure propositionnelle de la superordonnée (ici la principale de l'ensemble) contient encore le terme au datif occupé par les relatives de (v).

- (b) *is ager tuus est – quem illic uidemus ~ is ager tuus est – ↓ quem illic uidemus*
 « ce champ que nous voyons là-bas t'appartient » ~ « ce champ t'appartient, celui que nous voyons là-bas » (en latin, syntaxe coordonnée ~ brisée) ⁵² ;
- (c) *quem agrum illic uidemus – is (ager) tuus est ~ quem agrum illic uidemus ↑ – is (ager) tuus est*
 « le champ que nous voyons là-bas (il) t'appartient » (cf. note 52) ~ « le champ que nous voyons là-bas ↑ – il t'appartient » (syntaxe liée ou coordonnée ~ brisée) ;
- (d) *(is) ager qui hic uidetur ↑ – eum uendimus ~ (is) ager qui hic uidetur ↑ – uendimus*
 « le champ qu'on voit ici ↑, nous le vendons » ~ « le champ qu'on voit ici ↑, nous vendons » ⁵³ (syntaxe nécessairement brisée, avec re-catégorisation casuelle) ;
- (e) *qui ager hic uidetur – (eum) uendimus ~ qui ager hic uidetur ↑ – (eum) uendimus*
 « nous vendons le champ qu'on voit ici » ⁵⁴ ~ « le champ qu'on voit ici ↑, nous (le) vendons » (syntaxe coordonnée ~ brisée).

[17] Représentations schématiques (les lignes plus fines signalent le rapport d'identification ou la syntaxe brisée ; R = relative) :

- (a) *is ager qui hic colitur tuus est ; qui ager hic colitur tuus est ; is ager qui hic colitur ↑ – tuus est ; qui ager hic colitur ↑ – tuus est :*



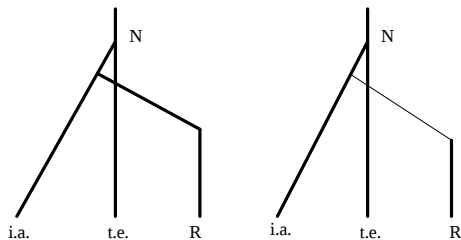
*) Si le terme détaché non repris occupe ou non une place syntaxique (et non pas seulement sémantique) dans la structure de la superordonnée (cf. note 22).

52. Je suppose que la disposition tactique de la relative latine impliquait une pause (justifiée par la disjonction), qui pouvait être simple (syntaxe coordonnée de Bally) ou accompagnée d'une intonation basse (thématisation brisée par dislocation à droite) ; en français, la traduction nécessite la syntaxe liée, à moins qu'on admette que la reprise par un pronom définit deux types non liés distincts dans notre langue, selon qu'on donne au premier membre l'intonation caractéristique de la syntaxe brisée ou non (dans cette seconde éventualité, on aurait ici, avec une légère pause mais sans '↑', une syntaxe coordonnée : « le champ que nous voyons là-bas il t'appartient »).

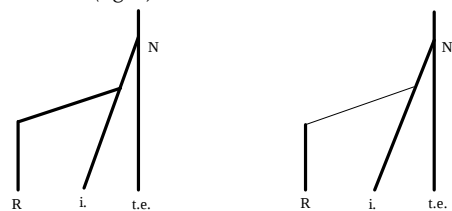
53. Si cette forme française est encore admissible (cf. H. FREI [1979], sur un tour signalé dès 1968 ; mais la mode, vivante il y a trente ans, semble s'en être estompée).

54. Ou (cf. note 52) : « le champ qu'on voit ici nous le vendons ».

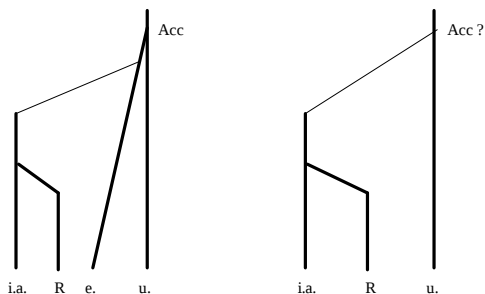
- (b) *is ager tuus est – quem illic uidemus ; is ager tuus est – ↓ quem illic uidemus :*



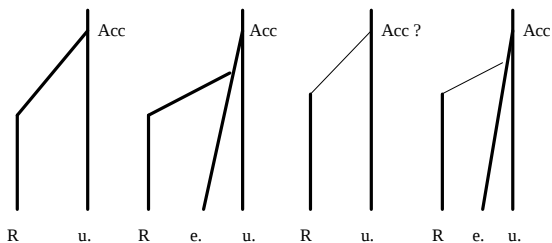
- (c) *quem agrum illic uidemus – is (ager) tuus est ; quem agrum illic uidemus ↑ – is (ager) tuus est :*



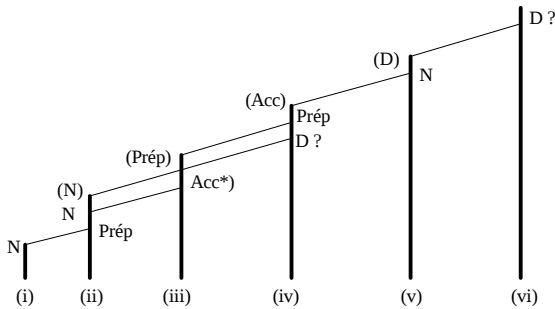
- (d) *is ager qui hic uidetur ↑ – eum uendimus ; is ager qui hic uidetur ↑ – uendimus :*



- (e) *qui ager hic uidetur – uendimus ; qui ager hic uidetur – eum uendimus ; qui ager hic uidetur ↑ – uendimus ; qui ager hic uidetur ↑ – eum uendimus :*



[18] Représentation schématisque de l'enchèvement de l'exemple [15] :



*) Il s'agit du rapport subalterne entre *oppidum coloniaue* et *id oppidum coloniamue*.

3. Conclusion

Il n'est peut-être pas inutile de reprendre, de façon synthétique, les points principaux que j'ai abordés dans le présent essai.

La subordonnée relative peut être définie sans qu'on recoure pour ce faire à la notion de *Beziehungswort*. Au point de vue syntaxique, la relative, satellite par définition, dépend d'un noyau, terme nominal ou verbal de la superordonnée.

L'identification sémantique du référent du relatif peut advenir exophrastiquement (auquel cas elle est fixée par la situation extralinguistique) ou endophrastiquement (auquel cas elle est fixée dans la phrase, soit par anaphore sur un noyau qui précède la relative, soit par épiphore sur un noyau qui la suit, soit même par endophore sur un nom satellite du relatif dans la relative elle-même) ; quand on a une identification par anaphore ou par épiphore, le noyau requiert à son tour l'identification exophrastique ou endophrastique de son référent⁵⁵.

En tant que proposition, la relative n'a pas de catégorisation morphologique (casuelle) propre ; néanmoins, elle peut occuper apparemment toutes les places syntaxiques définies dans la structure de la superordonnée. Une des positions qu'elle peut remplir est celle de terme détaché (ou absolu), à valeur thématique.

En cas de référence endophrastique du relatif (par épiphore ou par anaphore), le mot qui fixe l'identification du référent, qui est ordinairement le noyau de la relative (cf. note 55 pour l'unique exception que je connaisse), détermine ainsi la catégorisation casuelle implicite de la relative, c'est-à-

55. Dans le tour *dignus* + relative, le référent du relatif n'est pas fourni par l'adjectif, bien que ce dernier soit le noyau de la relative ; cette particularité tient-elle au fait que l'adjectif n'a pas le même degré d'actualisation qu'un substantif ?

dire du même coup le type de fonction prévisible qu'elle exerce dans la superordonnée.

Le rapport $n \sim s$ ou $s \sim n$ dans lequel intervient la relative satellite peut relever des trois types de phrase fondamentaux dégagés par Charles Bally, le type segmenté (ou plutôt brisé), le type coordonné et le type lié, distingués entre eux par l'intonation et par la pause éventuelle entre les éléments considérés. Pour autant qu'il soit légitime d'extrapoler à partir des langues vivantes, le type lié correspond notamment, en latin, à la relative déterminative (du moins quand son noyau nominal précède la subordonnée) ; le type coordonné correspond notamment à la relative déterminative (du moins quand son noyau nominal la précède), ainsi que, semble-t-il, à la corrélation (du moins quand la relative précède son noyau démonstratif) ; le type brisé correspond par définition à la thématization de la relative.

La thématization par détachement (syntaxe de type brisé), notamment en position initiale de phrase, peut concerner plus d'un terme, en particulier plus d'une relative. Quand on a successivement au moins deux de ces relatives thématiques, elles sont enchevêtrées, en ce sens que chacune (sauf la dernière) est extraite par *traectio* de la suivante et s'y rapporte en franchissant une frontière propositionnelle bien définie (marquée par le subordonnant relatif).

La thématization d'une relative est prouvée quand son noyau, qui la précède, est repris par un mot, en général un pronom, à un autre cas morphologique que lui dans la suite de la phrase⁵⁶ ; la thématization est également prouvée, à mon avis, en cas d'enchevêtrement.

La discussion des exemples m'a encore permis de rappeler une idée qui me tient à cœur, à savoir que, lorsqu'il s'agit de fonction grammaticale, il convient de distinguer entre les réalisations morphologique, syntaxique et sémantique de ladite fonction (pour une illustration de cette thèse, cf. note 50).

En ce qui concerne la thématization, la question est de savoir si ce phénomène frappe un terme de la proposition défini par ailleurs, ou s'il suppose la reconnaissance d'un terme spécialement réservé à la fonction thématique (cf. note 51), qui pourrait être catégorisé comme absolutif, et si le thème – donc notamment l'absolutif (au cas où on l'admet) – appartient à la proposition, comme tout autre terme syntaxique, ou à la phrase, comme le vocatif ou l'incise. Les exemples français, que je crois maîtriser, montrent que la thématization crée un terme de phrase, dont la fonction peut être soit

56. À strictement parler, c'est d'ailleurs le noyau de la relative qui est, dans cette éventualité, le terme détaché.

extraite de la proposition que réalise la phrase, soit indépendante de la structure propositionnelle, d'une part, et qui peut être reprise explicitement ou non par un terme de la proposition, d'autre part :

[19] Exemples français de thématisation

(i) avec reprise :

(a) terme de la proposition : *de ça, je n'ai rien à en dire.*

(b) terme absolu : *ça, je n'ai rien à en dire.*

(ii) sans reprise :

(a) terme de la proposition : *de ça, je n'ai rien à dire.*

(b) terme absolu (cf. note 53) : *ça, je n'ai rien à dire.*

Du point de vue de la représentation graphique, la différence entre un terme de la proposition (satellite du verbe) et un terme de la phrase (satellite de l'énonciation) n'est pas commode ; je n'ai pas cherché à la matérialiser dans les schémas [17] et [18].

Post scriptum. — Dix ans ont passé. Je me suis intéressé vers l'an 2000 à certains des problèmes abordés ici, notamment à la doctrine ambiguë de Charles Bally sur la phrase segmentée (je suis revenu pour ma part à cette désignation après la présente étude) et à la thématisation segmentée chez Cicéron (cf. mes deux articles de 2001). Le lecteur pourra s'y référer, s'il n'est pas totalement rebuté par la difficulté considérable, que je ne me dissimule pas, des pages qu'il vient de parcourir. — *La Fonte di Sarna, le 10 octobre 2010.*

René AMACKER
Université de Genève

Annexe

Je présente en annexe trois exemples de relatives qui, dans mon corpus, sont exceptionnels (encore que les deux premiers, en tout cas, aient des parallèles classiques) :

- (1) Le lien relatif se dédouble dans une seule structure de dépendance $n \sim s$:

[20] *Quos quomque quaestores ex lege plebeiue scito uiatores legere sublegere oportebit, ei quaestores eo iure ea lege uiatores IIII legunto sublegunto quo iure qua lege q(aestores) quei nunc sunt uiatores III legerunt sublegerunt* (CIL, I², 587, 48).

Tous les questeurs qui devront désigner des appariteurs <et> en choisir comme suppléants en vertu d'une loi ou d'un plébiscite, ces questeurs devront désigner <et> choisir comme suppléants quatre appariteurs selon le droit <et> la loi selon lesquels – droit <et> loi – les questeurs actuels ont désigné <et> choisi comme suppléants trois appariteurs ⁵⁷.

- (2) Un démonstratif est coordonné au relatif :

[21] *Quoi colono eiue quei in colonei numero scriptus est ager locus [...] datus adsignatus est [...] [...] si quid eius agri IIuir [...] ei colono herediue eius minus adiudicauerit, tum tandundem modum agri locei [...] ei herediue eius IIuir [...] reddito* (CIL, I², 585, 66).

Le colon à qui, <à lui> ou au cultivateur qui est inscrit en qualité de colon, un domaine foncier a été accordé ou assigné, si le duumvir n'a

57. Tour assurément rare ; dans la *lex agraria*, un autre exemple, mais conjectural (restitution moderne) : *quoi colono [...] ager locus in ea centuria subsiciuoue, de eo agro quei ager in Africa est, datus adsignatus est quae centuria quodue supsiciuom Romae publice uenieit uenieritue [...] si quid eius agri IIuir [...] ei colono [...] minus adiudicauerit, tum tandundem modum agri locei [...] ei [...] IIuir [...] reddito* (CIL, I², 585, 66), « le colon à qui un domaine foncier, prélevé sur le terrain qui est en Afrique, a été accordé <ou> assigné dans un lotissement ou dans un territoire marginal qui – lotissement ou territoire marginal – ont été ou auront été vendus à titre officiel à Rome, si le duumvir n'a pas adjugé une part de ce domaine à ce colon, alors le duumvir devra lui donner en compensation une même mesure de terrain ». Le double lien relatif se trouve dans la langue classique (R. KÜHNER - C. STEGMANN [1914], p. 280 cite Cic., *Manil.*, 48 : *nemo unquam tam impudens fuit qui a dis immortalibus tot et tantas res tacitus auderet optare quot et quantas di immortales ad Cn. Pompeium detulerunt*, « jamais personne n'a été assez impudent pour avoir l'audace de souhaiter *in petto* <recevoir> des dieux immortels autant d'avantages, et si importants, que [= *quot et quantas*] les dieux immortels en ont conférés à Cn. Pompée »).

pas adjugé une part de ce domaine à ce colon ou à son héritier, alors le duumvir devra accorder en compensation, à lui ou à son héritier, une même mesure de domaine foncier ⁵⁸.

(3) Une ambiguïté syntaxique induite par la double possibilité de rattacher un génitif partitif :

- [22] *Quod in eo agro natum erit frumenti partem uicensumam uini partem sextam Langenses in poplicum Genuam dare debento in annos singolos* (CIL, I², 584, 26).

De ce qui aura poussé sur ce terrain, les *Langenses* devront livrer à l'administration publique, à Gênes, pour chaque année, le vingtième du blé <et> le sixième du vin.

ou De ce qui aura poussé sur ce terrain en fait de blé, les *Langenses* devront livrer [...] le vingtième <et> en fait de vin, le sixième.

Si, suivant la première interprétation, *frumenti* et *uini* sont partitifs des substantifs *partem* (ce qui place la fin de la relative au verbe *natum erit*), on comprendra l'ensemble en catégorisant la relative comme un terme G (relation *quod* ~ <*eius*>) – sans accord toutefois avec *frumenti* et *uini* – ou comme un terme Prép (relation *quod* ~ <*ex eo*>), avec une coordination asyndétique des deux groupes à l'accusatif. Mais si, suivant la seconde interprétation, les génitifs en question sont partitifs de *quod*, on comprendra l'ensemble en catégorisant la relative comme un terme G partitif de *partem*, et en admettant une syntaxe condensée ⁵⁹ : « de ce que cette terre aura produit de blé, les *Langenses* verseront le vingtième, <et de ce qu'il aura produit> de vin, le sixième » ; cette interprétation, que pour ma part je préfère, place les génitifs à la fin, respectivement, de la relative et de son double syllepse (si je puis dire), et place la coordination au niveau sémantique, entre la relative et sa réplique supposée.

58. Même début de phrase I. 67. — On trouve quelques exemples analogues chez Varron et chez les historiens (R. KÜHNER - C. STEGMANN [1914], p. 325 cite Varro, *ling.*, 5, 31 : *Asia dicta ab nympha a qua et Iapeto traditur Prometheus*, « l'Asie tire son nom de la nymphe dont on rapporte qu'est né – d'elle et de Japet – Prométhée »).

59. Par syllepse, selon le terme peu heureux que j'ai utilisé en 1986 (il aurait fallu dire au moins syllepse propositionnelle ou syntaxique, pour éviter toute confusion avec la syllepse morphologique).

Références bibliographiques

- R. AMACKER (1969) : « Observations sur deux types de groupes nominaux latins », *Cahiers Ferdinand de Saussure* 25, p. 9-28.
- R. AMACKER (1977) : « Latin *si quis* et la distinction syntaxique entre nom et adverbe », *Cahiers Ferdinand de Saussure* 31, p. 15-35.
- R. AMACKER (1986) : *Structures et conventions. Essai sur la morphologie de la proposition en latin (Ovide, Métamorphoses 1, 1-2, 328 et Tite-Live 1, 1-25)*, Turin, Albert Meynier.
- R. AMACKER (1998) : « Ordre des mots et subordination : la *traiectio* chez Varron », dans B. GARCÍA-HERNANDEZ et alii (éd.), *Estudios de lingüística Latina. Actas del IX Coloquio Internacional de lingüística Latina (Universidad autónoma de Madrid, 14-18 de abril de 1997)* (Bibliotheca Linguae Latinae), Madrid, Ediciones Clásicas, p. 139-154.
- R. AMACKER (2001) : « Des hauts et des bas : une loi d'intonation des phrases brisées », dans P. WUNDERLI, I. WERLEN, M. GRÜNERT (Hrg.), *Italica - Raetica - Gallica. Studia linguarum litterarum artiumque in honorem Ricarda Liver*, Tübingen - Basel, A. Francke, p. 409-427.
- R. AMACKER (2001) : « Indices de thématisation segmentée non initiale chez Cicéron », dans Cl. MOUSSY et al., *De lingua Latina novae quaestiones. Actes du X^e Colloque international de linguistique latine* (Paris-Sèvres, 19-23 avril 1999), Louvain - Paris - Sterling (Vi.), Peeters, p. 185-199.
- Ch. BALLY (1944) : *Linguistique générale et linguistique française*, Berne, Francke, 2^e éd. remaniée, [cité d'après la 4^e éd., revue et corrigée, 1965].
- H. FREI (1954) : « Cas et dèses en français », *Cahiers Ferdinand de Saussure* 12, p. 29-47.
- H. FREI (1976) : « The Segmented Sentence: Bally's Theory Reconsidered », dans M. ALI JAZAYERI, E. C. POLOME, W. WINTER (sous la direction de), *Linguistics and Literary Studies in Honor of Archibald A. Hill, I. General and Theoretical Linguistics*, The Hague - Paris - New York, Mouton Publishers, p. 139-144.
- H. FREI (1979) : « Définition du type *Les Marocaines, vous aimez ?* », dans M. HÖFLER, H. VERNAY, L. WOLF (sous la direction de), *Festschrift Kurt Baldinger*, Bd. I, Tübingen, Niemeyer, p. 300-303.
- H. FREI (1980) : « Sur la distinction entre phrases segmentées anaphoriques et épiphoriques », dans G. BRETTSCHEIDER, Chr. LEHMANN (sous la direction de), *Wege zur Universalienforschung. Sprachwissenschaftliche Beiträge zum 60. Geburtstag von Hansjakob Seiler*, Tübingen, Gunter Narr Verlag, p. 107-109.
- J. B. HOFMANN - A. SZANTYR (1965) : *Lateinische Syntax und Stilistik*, München, Beck'sche Verlagsbuchhandlung.

- R. KÜHNER - C. STEGMANN (1914) : *Ausführliche Grammatik der lateinischen Sprache*, II. Band : *Satzlehre*, II. Teil, Hannover, Hahnsche Buchhandlung.
- M. LAVENCY (1985) : *VSVS. Grammaire latine. Description du latin classique en vue de la lecture des auteurs*, Paris - Gembloux, Éditions Duculot.
- J. MEYERS (1992) : « La proposition relative du latin classique », *Latomus* 51, p. 513-537.
- A. SECHEHAYE (1926) : *Essai sur la structure logique de la phrase*, Paris, Champion.
- Thomas D'ERFURT (1972) : *Grammatica speculativa*. An Edition with Translation and Commentary by G. L. BURSILL-HALL, London, Longman ⁶⁰.
- Chr. TOURATIER (1980) : *La relative. Essai de théorie syntaxique (à partir de faits latins, français, allemands, anglais, grecs, hébreux, etc.)*, Paris, Librairie C. Klincksieck.
- E. H. WARMINGTON (1940) : *Remains of Old Latin*, IV. *Archaic Inscriptions*, London - Cambridge (Mass.), W. Heinemann - Harvard Univ. Pr.

60. Contrairement aux textes antiques, dont des éditions critiques sont accessibles au philologue sans qu'on ait besoin de les citer dans la bibliographie, la *Grammatica speculativa* de Thomas d'Erfurt attend toujours un traitement philologique moderne ; G. H. BURSILL-HALL se contente de reproduire (cf. p. VIII) le texte de l'édition de M. FERNANDEZ GARCIA (*De modis significandi sive Grammatica speculativa*, Florentiae, 1902, que je n'ai pas encore pu consulter), elle-même reprise d'une édition antérieure selon B.-H. (*ibid.*). — La traduction de B.-H. est malheureusement truffée d'erreurs, qui en rendent la consultation périlleuse à qui ne maîtrise pas parfaitement le latin.